

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-
soute: **Surdité Dardy S.A., Lausanne**
2.

Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Ampli-
fon AG, Zug
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 10.04.2002
5.

Echéance de préavis des créances: **28.06.2002**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Amplifon AG,
Bahnhofstrasse 10, 6300 Zug
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-
tions.
8.

Remarques: Tous les actifs et passifs ont été transmis à la
Amplifon AG par 1 janvier 2002.

Weidmann & Partner, Advokatur und Notariat
6304 Zug
(00482996)